



DECLARATION COMMUNE ENTRE LA CGT – L'ANCAV-TT ET LA FEDERATION LEO LAGRANGE

Si les congés payés restent dans l'esprit de nos concitoyens l'une des plus belles conquêtes du mouvement social, c'est parce qu'au-delà de la simple « récupération de la force de travail » les vacances et les loisirs constituent un formidable levier pour l'épanouissement des personnes.

Le tourisme est désormais l'un des plus grands marchés planétaires, pour autant il ne doit pas se cantonner à une démarche purement financière. Notre pays y occupe une place spécifique.

Encore faut-il que les possibilités offertes aux salariés et leurs familles puissent réellement favoriser la curiosité et la découverte et s'inscrire dans un contexte cultivant la compréhension, la tolérance et la fraternité.

C'est donc aux différents acteurs du tourisme social qu'il revient de promouvoir un mode de vacances qui ait pour ambition, comme aux origines des congés payés, de concilier la joie de vivre et la mise en œuvre de valeurs humanistes. Promouvoir des séjours à la fois ludiques, festifs et citoyens, voilà un beau challenge à relever pour ce début de millénaire.

C'est pour développer un tel concept que la CGT, l'ANCAV-TT et la Fédération Léo Lagrange ont décidé de rendre publique cette déclaration commune aux termes de laquelle :

- *la Confédération Générale du Travail et son pôle de Tourisme Social, ANCAV-TT,*
- *la Fédération Léo Lagrange, important mouvement d'éducation populaire, et sa branche vacances se proposent de :*

1. Se mobiliser pour favoriser l'accès de tous aux vacances en développant l'action du Tourisme Social notamment dans l'esprit de la Déclaration Commune aux Confédérations Syndicales et à l'UNAT, pour une grande politique sociale de tourisme. En prenant une part active dans tous les dispositifs concourant à la démocratisation des vacances.

Dans la continuité de la lutte des organisations syndicales, et notamment de la CGT, pour le droit aux vacances pour tous, il convient de réactiver ce combat pour la démocratisation et l'accessibilité des vacances, de la culture et des loisirs.

2. Renforcer et élargir le patrimoine social collectif de vacances comme enjeu fondamental, pour assumer la vocation solidaire du Tourisme Social en s'appuyant sur la gestion de celui-ci afin de réaliser ses objectifs sociaux et culturels les plus essentiels. Dans cette perspective, il faut insister sur le besoin d'une politique de coordination solidaire des moyens beaucoup plus forte et plus active.

A partir du patrimoine géré dans le cadre de leur partenariat, les signataires s'efforceront de concevoir et réaliser des activités innovantes, prenant en compte les nouveaux besoins émergents, accompagnant les évolutions de la demande et les attentes en matière de vacances, tourisme, loisirs et culture.

Les signataires favoriseront les rencontres et les échanges entre les citoyens du monde. La recherche de partenariats sera développée en direction d'associations et organisations non marchandes de pays émetteurs, notamment au plan européen.

3. Favoriser le rassemblement dans un pôle de Tourisme Social élargi soucieux de développer conjointement :

- Des structures d'hébergement et d'accueil modernes, variées et nombreuses, à destination de tous publics,
- Des prestations hôtelières et de restauration de qualité ouvertes aux résidents français et étrangers,
- Une politique d'animation orientée vers l'ouverture culturelle et l'affirmation d'une citoyenneté active,
- Une relation approfondie avec le milieu d'accueil, partenaire privilégié d'une politique de Tourisme Social et d'aménagement du territoire particulièrement soucieuse du respect de l'environnement et des populations locales,
- Une politique sociale du personnel concourant par le salaire, les conditions d'emploi et de travail, et la formation professionnelle, conjuguant réponse aux besoins des salariés et bien-être des vacanciers.

A partir de la mission de coordination assurée par l'ANCAV, la recherche d'une mutualisation d'activité avec des partenaires qui s'inscrivent totalement dans les valeurs exposées ci-dessus sera de nature à renforcer notre place dans ce tourisme social.

4. Affirmer fortement et clarifier la place et l'identité du Tourisme Social au sein de l'Industrie du Tourisme : les finalités du Tourisme Social sont « sociétales » avant d'être économiques. Elles s'inscrivent totalement dans l'ambition que recouvre le concept d'un tourisme durable.

Les signataires de la présente déclaration entendent renforcer les dimensions éducatives, sociales, culturelles et citoyennes de leur mission afin de donner tout son sens à une politique des loisirs qui, comme à ses origines, puisse concourir à la promotion et à l'épanouissement des individus. Le brassage social le plus large en est la condition et le vecteur essentiel.

S'il faut considérer que les établissements du Tourisme Social doivent s'interdire tout prosélytisme de caractère politique ou religieux, ils ne sauraient sans faillir à leur mission s'écarter de la promotion des valeurs humanistes sur lesquelles s'accordent la quasi-totalité des organisations syndicales et des coordinations associatives de notre pays :

- lutte contre toute forme d'exclusion, le racisme, et la xénophobie,
- actions visant à l'insertion des publics en difficultés et notamment les handicapés,
- mise en place de règles de vie collective favorisant l'échange et la compréhension de tous les participants et concourant au respect mutuel entre résidents et salariés des établissements.

Bref, toutes mesures susceptibles d'apporter la preuve que si le tourisme marchand au plan international a pu, en certaines circonstances, se comporter en prédateur et agir au mépris des droits de l'homme, le Tourisme Social ambitionne, quant à lui, de favoriser la réhabilitation d'une vie collective particulièrement soucieuse du respect de la dignité humaine.

En revendiquant sans complexe l'identité d'un Tourisme Social moderne, performant et fortement attaché aux valeurs de solidarité et de citoyenneté, les signataires de la présente déclaration se fixent pour objectif de constituer un pôle de référence pour tous les Français et Européens convaincus de la richesse que représente ce concept de vacances.

La CGT, l'ANCAV-TT avec le soutien de ses Collectivités et Associations adhérentes, la Fédération Léo Lagrange et son important réseau d'éducation populaire décident de populariser et mettre en œuvre l'engagement mutuel que représente la présente déclaration.

POUR LA CGT

Alain GUINOT
Secrétaire

Monfreville, le 8 octobre 2008

POUR L'ANCAV-TT

Gilles PINATO
Président

POUR LA FEDERATION LEO LAGRANGE

Frédéric ROSMINI
Président de Vacances Léo Lagrange